

## Adaptation pédagogique et Accueil des personnes en situation de handicap



La loi du 11 février 2005 pose le principe selon lequel « toute personne handicapée a droit à la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale, qui lui garantit, en vertu de cette obligation, l'accès aux droits fondamentaux reconnus de tous les citoyens ainsi que le plein exercice de sa citoyenneté ». Depuis la loi Handicap, toute personne handicapée, hormis contre-indication médicale, doit pouvoir accéder à toute formation ou démarche de validation de ses acquis, sous peine de sanctions pénales et financières. L'organisme de formation doit adapter ses dispositifs en conséquence (décret n° 2006-26 du 9 janvier 2006)

Compétences et Conseils est sensibilisé à la notion de handicap et s'engage à le prendre en compte dans ses prestations.

### Référent handicap :

Afin de pouvoir coordonner les acteurs de l'accompagnement du bénéficiaire, un référent handicap est nommé au sein de Compétences et Conseils.

Référent Handicap : Pascale Telfour

☎ : 06.52.20.26.11

✉ : [Compétences.conseils@orange.fr](mailto:Compétences.conseils@orange.fr)

### Accessibilité des locaux :

Le bureau de réalisation de nos prestations se situe au rez de chaussée dans un espace clair et accessible au fauteuil roulant.

Le bureau permet des accompagnements en entretiens individuels et favorise la confidentialité des prestations.

Les locaux sont situés au 63 avenue de Gouvieux – 60260 Lamorlaye

Depuis la gare SNCF Chantilly- Gouvieux, les lignes G1 et G2, pensées pour les actifs, relient directement Lamorlaye aux gares de Chantilly et d'Orry-la-Ville, du lundi au vendredi, matin et soir.

La Navette est en correspondance avec les trains de Paris et un service de correspondance garantie est assuré sur les derniers départs des gares de 20h10, jusqu'à 20 minutes en cas de retard du train.

### Transports spécialisés :

**TIVA** est un service de transports en porte à porte, subventionné par le Conseil départemental de l'Oise, et dédié aux personnes en situation de handicap, résidant dans l'Oise.



Retrouvez toute l'offre du réseau TIVA (inscription, réservation, tarifs..).

[www.tiva.fr](http://www.tiva.fr)

☎ : 03.60.46.30.30

✉ : [contact@tiva.fr](mailto:contact@tiva.fr)

22, rue du Général Pershing – 60600 Clermont

### **SNCF Accès Plus :**



La SNCF lance le service Accès Plus pour faciliter votre voyage de votre gare de départ à votre gare d'arrivée. Ce service informe sur l'accessibilité des gares et leurs équipements.

☎ : 0890.640.650 (0,11€/min) ou 36 35.

Pour vous aider à préparer votre voyage, un Numéro Vert « S.N.C.F. Accessibilité Service » 0 800 15 47 53 est mis à votre disposition 24h/24 et 7j/7 Vous y obtiendrez toutes les informations spécifiques dont vous pouvez avoir besoin : comment préparer votre voyage, les équipements en gare, les facilités accordées aux voyageurs en fauteuil roulant, les aménagements destinés aux personnes malvoyantes et malentendantes...

### **Ressources Handicap Formations :**

Il vous est possible d'avoir accès au site

<https://www.agefiph.fr/aides-handicap/appui-et-accompagnement-cap-emploi>

### **Accessibilité des prestations :**

Afin de pallier à la fatigabilité intellectuelle et physique des bénéficiaires des prestations, Compétences et Conseils alterne et varie les séquences pédagogiques (Powerpoint, Google Forms, questionnaire sous Word...).

Compétences et Conseils, après avoir pris en compte les indications apportées par la personne handicapée, peut être amenée à apporter des aménagements sur :

- Une durée adaptée de formation
- Un temps d'accueil en continu ou discontinu
- Des fiches de procédure pour pallier certains troubles de la mémoire,
- Des cours complémentaires, individuels ou collectifs.

Compétences et Conseils peut placer la personne de manière optimale dans la salle (pour mieux entendre, mieux voir), peut transmettre les informations oralement, épeler les mots particuliers (vocabulaire technique, noms propres...).

Il est possible aussi de compléter le langage non verbal, les gestes, par des mots, de se nommer lors des prises de parole, de proposer la consultation des éléments importants d'un cours sur un tableau, un écran ou sur des documents imprimés d'adapter les supports pédagogiques remis aux handicaps des stagiaires (photocopies agrandies).

Les supports pédagogiques écrits sont proposés sous Word pour permettre une lecture audio des contenus. Cette option est accessible dans le menu « Révision » Lecture à voix haute.